



Organisation
internationale
du Travail

TRAVAIL DÉCENT : BÂTIR UNE ALLIANCE POUR L'AVENIR

Partenariats public-privé de l'OIT sur le dialogue social

Le dialogue social entre les gouvernements et les organisations d'employeurs et de travailleurs favorise le progrès socio-économique, l'équité sociale et la stabilité. Il joue également un rôle essentiel dans la promotion du processus démocratique et dans la gestion de la mondialisation. La signature du premier PPP sur le dialogue social et les relations de travail remonte à 2008.

Depuis lors, 65 autres projets ont été signés dans ce domaine (soit près de 26 pour cent du nombre total des PPP), pour un budget total d'environ 14 millions de dollars E.-U. (19,07 pour cent du budget total). Quatre domaines majeurs sont couverts: le dialogue social et les relations de travail, l'administration du travail et le droit du travail, le travail décent dans les divers secteurs économiques et les organisations d'employeurs et de travailleurs.

Qu'est-ce que le dialogue social ?

Le dialogue social inclut toutes les formes de négociation, de consultation et d'échange d'informations entre les représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs sur des sujets d'intérêt commun.

Le dialogue social joue un rôle essentiel dans la poursuite de l'objectif de l'OIT qui est de promouvoir l'accès des hommes et des femmes à un travail décent et productif dans des conditions de liberté, d'égalité, de sécurité et de dignité. L'OIT dispose d'un ensemble d'outils pour encourager le développement effectif du dialogue social en permettant aux travailleurs et aux employeurs de participer pleinement aux discussions en vue de trouver des solutions satisfaisantes pour tous.

Dialogue social et relations de travail

Un bon dialogue social et des relations de travail qui fonctionnent sont de plus en plus considérés comme un moyen efficace et durable d'aborder les questions, comme par exemple les questions salariales et de conditions de travail dans des secteurs très divers. Les entreprises qui travaillent à l'échelon international soulignent particulièrement ces deux facteurs car ils contribuent à l'existence de marchés de production plus fiables, et démontrent ainsi que ce cas d'école justifie le travail mené dans ce domaine.

Promouvoir les chaînes logistiques durables dans l'industrie de la confection:

la coopération entre l'OIT et H&M Hennes & Mauritz AB (H&M) remonte à 2001, lorsque H&M a rejoint le projet de l'OIT Better Factories Cambodia. De 2013 à 2015, la coopération s'est étendue aux relations de travail et aux questions salariales ainsi qu'à la formation, s'inscrivant dans un partenariat stratégique plus complet, au Bangladesh, au Cambodge, en Éthiopie et au Myanmar. Cette décision repose sur la conclusion que les difficultés de la chaîne logistique du secteur du prêt-à-porter sont systémiques et exigent des mesures permettant d'améliorer la gouvernance et de développer des cadres et des pratiques effectifs. Le partenariat insiste en particulier sur les relations de travail et les questions salariales, mais comprend également un volet consacré au développement des capacités. De plus, toutes les interventions menées dans le pays bénéficient de l'aide technique

et financière de l'Agence de développement international de la Suède (SIDA). Ce partenariat revêt une approche concertée où gouvernements et partenaires sociaux s'impliquent à l'échelon de l'entreprise et à l'échelon national et mondial, favorisant ainsi une appropriation et des améliorations qui s'inscrivent sur la durée.

Le dialogue social et les relations de travail au Maroc:

Le Groupe OCP (Office Chérifien des Phosphates), la plus grande entreprise marocaine doublée du plus gros exportateur mondial de phosphates et de ses dérivés, a créé un partenariat avec le Centre de formation internationale de l'OIT à Turin en vue de développer des activités de formation sur mesure pour renforcer les compétences en négociation de la direction de l'entreprise et des délégués des travailleurs. Dix ateliers d'une semaine chacun ont été organisés pour le personnel du groupe OCP à Turin. Au total, 165 représentants des travailleurs et les responsables de la sécurité et de la santé ainsi que 20 représentants de la direction de l'entreprise y ont participé. Cette formation leur a permis de mieux comprendre quels étaient les avantages du dialogue social sur le lieu de travail et ses divers contours. Elle a également permis d'améliorer les capacités des participants en encourageant les représentants des travailleurs et la direction de l'entreprise à afficher un esprit de coopération et à renforcer leurs compétences pour négocier et parvenir à des solutions consensuelles.

« Nous considérons que la coopération est une opportunité unique d'approfondir plus encore notre travail pour l'établissement de relations professionnelles fécondes sur tous nos marchés de production stratégique. L'OIT, avec sa composition tripartite unique, est le partenaire idéal pour traiter les questions telles que les rémunérations, la formation et le développement des compétences dans le secteur textile. »

Karl-Johan Persson,
PDG de H&M



**Département
des partenariats et de
l'appui aux programmes
extérieurs (PARDEV)**

Organisation
internationale du Travail
4, Route des Morillons
CH-1211 Genève 22
Suisse

Tél: +41 22 799 73 09
Fax: +41 22 799 66 68
E-mail: ppp@ilo.org
www.ilo.org/ppp

Administration du travail et droit du travail

Renforcement du respect du droit du travail au Pakistan: afin d'assurer l'application de la législation du travail, moyennant l'engagement actif de l'industrie textile pour garantir la poursuite des exportations du Pakistan sur le marché mondial. En 2014 le gouvernement du Pakistan a élaboré avec l'assistance technique du BIT, le Programme de Respect et Suivi des Normes Internationales du Travail, pour améliorer les pratiques professionnelles dans le secteur de l'industrie textile. Une partie de ce projet est mis en œuvre avec le soutien financier de l'Association des exportateurs textiles du Pakistan (PTEA). L'OIT apporte son aide pour identifier les lacunes juridiques, améliorer le système de contrôle régulier et fournir une assistance technique sur les questions pratiques et juridiques afin que le Pakistan puisse s'aligner sur les normes internationales du travail. Au total, 210 usines et entreprises ont bénéficié de cette assistance pour appliquer les normes internationales de travail en vue d'une amélioration de la productivité. Le nouveau statut commercial accordé au secteur textile au Pakistan, grâce à un plus grand respect de la législation du travail, permet d'envisager une croissance de près de 15 pour cent dans le secteur textile et de la confection pour la période 2014 – 15, ce qui ajoutera près de 1,5 milliards de dollars E.U. aux exportations totales du Pakistan.

Travail décent dans divers secteurs économiques

Amélioration des conditions de travail et promotion de la compétitivité dans les chaînes logistiques mondiales: *Better Work* est un programme technique développé par l'OIT et la Société financière internationale (SFI). Le programme bénéficie d'un engagement ferme de plus de 30 entreprises, parmi lesquelles les plus gros acheteurs du secteur textile, pour assurer la continuité du processus de changement et d'amélioration introduit dans la chaîne logistique. Le programme est à l'œuvre au Bangladesh, au Cambodge, en Haïti, en Indonésie, en Jordanie, au Lesotho, au Nicaragua et au Vietnam et concerne près de 1'300 usines. Les évaluations menées dans les usines qui participent au programme en Jordanie, au Vietnam et au Cambodge font état d'une amélioration significative de l'application des droits fondamentaux au travail, et plus particulièrement de ce qui concerne les pratiques coercitives, méthodes

de paiement, rémunération des heures supplémentaires, contrats d'embauche, substances chimiques dangereuses, services de santé et de premiers soins, installations de bien-être, documents et protection des jeunes travailleurs, interférence et discrimination, négociation collective, discipline et conflits, préparation aux urgences, système de gestion de la sécurité et santé au travail et protection des travailleurs. Les améliorations apportées aux normes de santé et de sécurité au travail ont permis aux fournisseurs de multiplier leurs chances de conserver leurs acheteurs, de réduire la rotation du personnel et d'améliorer la productivité.

Organisations d'employeurs et de travailleurs

Autonomiser la participation syndicale pour renforcer le rôle des syndicats au Vietnam: le partenariat avec la Fondation Lévi-Strauss vise à doter les travailleurs, les employeurs et le public d'une meilleure compréhension du rôle de la représentation syndicale au sein de l'entreprise, dans le secteur du vêtement, au Vietnam. Les résultats obtenus sont les suivants: conception d'outils de formation pour les syndicalistes en entreprise, formation sur l'amélioration de la performance dispensée à 214 personnes qui ont pu appliquer leurs connaissances sur le terrain de l'usine, 27 formateurs ont développé les compétences essentielles en matière de résolution de conflits collectifs, communication, négociation et négociation collective, 1'744 travailleurs des usines de vêtements ont pu participer aux séances d'information sur le rôle des syndicats, 30 entreprises ont participé à des formations sur les compétences en négociation, sur le recrutement et la résolution des conflits.

Le PPP sur l'évaluation professionnelle et la conception d'un processus de certification professionnelle dans l'industrie du bâtiment en Uruguay a réuni les organisations nationales d'employeurs et de travailleurs autour d'un projet commun mené avec l'OIT. Le projet a donné naissance à un accord sur les structures professionnelles et les profils de postes ainsi que sur la conception d'un processus de certification professionnelle. Il a également permis de développer une série de produits techniques et d'améliorer les capacités de la Commission bipartite pour l'évaluation des emplois. Les organisations de travailleurs et d'employeurs ont pu travailler ensemble sur le développement et l'amélioration des descriptions de postes et des processus de certification.